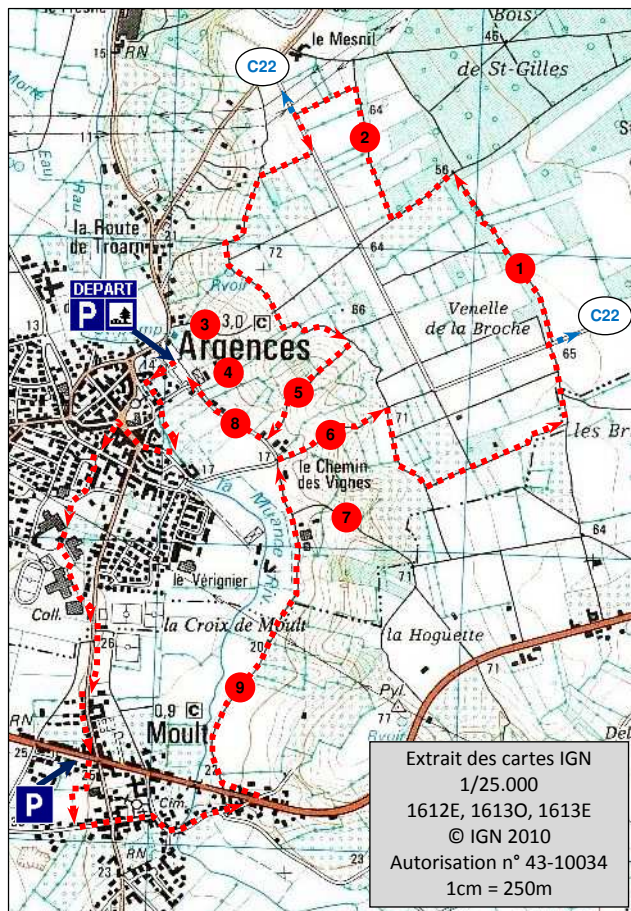




COTEAUX DE LA MUANCE



Vallée de la Muance, bourgs d'Argences et de Moul, côte d'Auge

Du pré de la Motte, se diriger vers la rue de Morte-eau en empruntant la passerelle sur la rivière. Juste avant le pont sur la Muance se dresse, à droite, le moulin « Calloué » ou de Morte eau.

Avant le pont sur la Muance, prendre à gauche la sente aux meuniers. Le moulin de la Porte, dont les origines remontent au XI^e siècle, fonctionne par une turbine. Il est équipé d'une roue libre depuis 2003.

Après avoir traversé le bief sur un petit pont, tourner à droite pour se diriger vers le centre du bourg (voir encadré).

Près de la supérette, emprunter la rue St-Jean et poursuivre pour passer près du collège, de l'école maternelle et de l'école élémentaire. On peut rejoindre Moul par un passage piétonnier en bordure de la RD 37.

Après avoir traversé la RD 613 au feu de Moul entrer dans le jardin public et tourner à droite après la fontaine. A l'école maternelle, rejoindre à gauche la rue de Verdun, ancienne voie romaine reliant Vieux et Caen à Lisieux et qui fut « voie royale » jusqu'au XVIII^e siècle. Remarquer l'église Notre-Dame et sa partie romane, ainsi que le lavoir sur la Muance.

A gauche après le passage protégé sur la RD 613, rejoindre le chemin des vignes (8) qui suit la Muance sur la droite en longeant le Vèrignier, ancien moulin du seigneur du Mesnil d'Argences, autorisé au XI^e siècle contre redevance à l'abbaye de Fécamp.

En haut de la côte Ste-Catherine (6) (53 m de dénivelé), on accède au chemin des crêtes où l'on peut jouir d'une belle vue sur la Campagne de Caen et sur la zone industrielle liée à la RD 613. Par temps clair, la perspective sud porte jusqu'aux Monts d'Eraines près de Falaise et à l'ancien bassin minier ferreux de Soumont.

A l'est, le château de Saint-Gilles, reconstruit en 1900, ancien domaine seigneurial d'Argences, a gardé son bois, chênaie-hêtraie traditionnelle en Pays d'Auge.

Le chemin suit le découpage géométrique dû à la privatisation des anciennes Bruyères devenues herbages après la Révolution.

Puis il revient sur les crêtes où l'on peut bénéficier d'un beau panorama vers l'ancienne tuilerie, les peupleraies et la plaine de Caen. Au coucher de soleil, par temps clair, le spectacle y est superbe.

Le Val Meslier (5) permet de rejoindre le grand chemin des vignes qui suit la Muance jusqu'au Pré de la Motte.

Mise à jour du texte : décembre 2013



Argences.

Ce bourg très ancien offre **des paysages divers et ne manque pas d'attraits**.

Au nord **les anciens marais des Terriers**, sont occupés par de vastes peupleraies aux belles allées cavalières et par quelques jardins familiaux au charme désuet.

A l'est **la première Côte d'Auge**, aux versants escarpés, orientés à l'ouest, invite à de longues promenades sous bois ou par les chemins bordés de haies entre les herbages encore plantés de pommiers. Cinq sentes escaladent vivement le coteau autrefois planté de vignes. Quelques ceps subsistent dans une haie de la côte St-Julien. Le haut des côtes offre de superbes perspectives sur les marais et la Campagne de Caen.

Au sud-ouest ses « **champs ouverts de grandes cultures** » ne cessent de reculer devant l'urbanisation pavillonnaire et les zones d'activité accrochées à la RD 613.

Le bourg est très actif, il offre tous les commerces et services, pratiques artisanales de qualité ou grande distribution. Depuis **1025, le marché** se tient en son centre tous les jeudis matin.

Derrière la mairie, **le moulin de la Porte** dont les origines remontent au XI^e siècle peut être visité (02 31 85 38 82). Son mécanisme, actionné par une turbine, fonctionne et une roue libre agrémentent son « gable » (pignon). Les bâtiments de 4 autres moulins subsistent sur la Muance au Fresne, au Vèrignier et dans le bourg. Découvrez aussi les manoirs de la Tourniole, du Fresne et de Saint-Gilles, (non visitables), l'ancienne gare. Le square Paul Derrien vous invitera au recueillement pour ce martyr de la Résistance.

Bonne promenade.....

Accès véhicules par la RD 37 à la sortie d'Argences vers Troarn.

Parking fléché « **Pré de la Motte** ».

Autre accès à Moul, parking de la salle des associations – Ecole de musique, à 100 m du circuit.

Liaison avec C22

..... 9,4 km / 3 h / Sens ↻
Balise jaune

- 1 Chemin de Saint-Gilles
- 2 Venelle de la Broche
- 3 Côte du Puchot
- 4 Côte Saint-Julien
- 5 Le val Meslier
- 6 Côte Ste-Catherine
- 7 Côte du gibet
- 8 Chemin des vignes
- 9 Chemin du coudray



Office de tourisme du Val des dunes

2, pl. Gal Leclerc
14370 ARGENCES

T. 02.31.85.38.82
contact@otvalesdunes.net

Mairie d'Argences :
02.31.27.90.60

Mairie de Moul : 02.31.27.94.30

